



**SEANCE DU 17 MARS 2022**

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 25  
Votants : 29  
Pour : /  
Contre : /  
Abstention : /

**Objet :**  
**Débat des**  
**Orientations**  
**Budgétaires 2022**

**DELIBERATION N° 5**

L'an deux mille-vingt-deux, le dix-sept mars à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 11 mars 2022

**Membres présents** : F.GONZALEZ - MJ ROQUES - G.LASSABE - J.DOS SANTOS - L.GUYONNIE - P.ACEDO - S.DARRIGUES - JM GUTIERREZ - C.DUFOUR - A.DARTIGUES - X.BAYLAC - C.DOS SANTOS - J.WEBER - S.PUYO - C.DUPIN - JP CAZAUX - JP ALPHA - A.VALETTE - E.DEITIEUX - D.LAVIGNE - MA THEBAUD - C.MARTIN - F.BILLARD - J.RANCE - H.ETCHENIQUE -

**Membres absents excusés ayant donné procuration** :

B.GERY donne pouvoir à MJ ROQUES  
J.DARRIGADE donne pouvoir à G.LASSABE  
M.EVENE donne pouvoir à C.DOS SANTOS  
M.BECRET donne pouvoir à C.MARTIN

**Secrétaire de séance** : P.ACEDO

Monsieur le Maire expose que, conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les orientations budgétaires de la Commune faisant l'objet du document ci-annexé ont été soumises au Conseil Municipal en introduction au Débat des Orientations Budgétaires.

Les membres du Conseil Municipal, disposant des informations sur la situation financière de la Commune, ont discuté des grandes orientations qui définiront les priorités du futur Budget Primitif et se sont exprimés sur les choix et stratégies financières de la collectivité, en particulier en matière de fiscalité et d'investissement.

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré,

**Prend acte** que le Rapport des Orientations Budgétaires 2022 a bien été transmis aux membres du Conseil Municipal et que le débat a eu lieu.

**Pour extrait certifié conforme**  
**Boucau, le 18 mars 2022**  
**Le Maire,**

